

DELIBERATION N° 96/03-15 - MODIFICATION DU SDAU DE TOUL-NANCY-GONDREVILLE

Monsieur KIELISZEK, rapporteur, informe l'Assemblée que Monsieur le Président de la Communauté Urbaine du Grand NANCY a été saisi par Monsieur le Préfet du projet de réalisation d'une zone internationale d'activités sur les territoires de Gondreville et Fontenoy-sur-Moselle.

Ce projet a pour objet de préparer l'accueil de très grandes entreprises internationalement mobiles. La Lorraine a pour cela des atouts favorables relatifs à la situation géographique et sa tradition industrielle. Il reste à créer les conditions d'offres de terrains pouvant bénéficier des dessertes et réseaux nécessaires afin de répondre rapidement à des recherches d'implantation.

Pour cela, il convient d'aménager une zone industrielle concurrentielle vis-à-vis d'autres sites européens. Cette zone doit être supérieure à 100 ha et se situer à proximité d'un bassin d'emploi important. Le projet présenté est ainsi localisé à proximité du Grand Nancy, ce qui permet d'envisager très favorablement sa réalisation pour l'intérêt de l'agglomération.

Ce projet a été qualifié par Monsieur le Préfet, de projet d'intérêt général. Il doit, à ce titre, être pris en compte dans les documents de planification urbaine, P.O.S. des communes intéressées et SDAU.

S'agissant du SDAU, en application de l'article L 165-7 du Code des Communes, la Communauté Urbaine du Grand Nancy est compétente pour le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de TOUL-NANCY-LUNEVILLE. Son avis doit donc être recueilli par le représentant de l'Etat qui engage une procédure de modification selon les dispositions de l'article L 122-5 du code de l'urbanisme.

Le Conseil de la Communauté Urbaine devra délibérer dans un délai de trois mois, au préalable, en application de l'article L 165-7 du Code des Communes ; les conseils municipaux des 20 communes doivent être saisis pour avis.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :

- de donner un avis favorable pour la réalisation de ce projet d'intérêt général et de modification du S.D.A.U. de TOUL-NANCY-LUNEVILLE.